

## CONVERSION D'UN TIRAILLEUR SENEGALAIS MAHOMETAN CONDAMNE A MORT POUR HOMICIDE (1)

Il y a quelque temps, j'ai accompagné jusqu'au lieu du supplice, un tirailleur sénégalais, condamné à mort pour homicide volontaire commis sur la personne d'un caporal. Averti la veille assez tard que cette exécution devait avoir lieu, je m'empressai de faire auprès du colonel et du directeur de l'intérieur les démarches nécessaires pour être introduit auprès de ce pauvre malheureux; et aussitôt après, je me rendis à la prison avec le P. Rémond et un jeune homme qui nous accompagnait. Il était plus de 9 heures du soir. Un porte-clef nous ouvrit et alla réveiller le régisseur, qui dormait déjà d'un profond sommeil. Celui-ci ne voulut laisser entrer que moi, et mes compagnons durent attendre à la porte. Le condamné ne connaissait pas encore la fatale nouvelle. Je m'annonce à lui, non comme médecin du corps, mais de l'âme « Le corps, lui dis-je, ce n'est pas ce qui doit nous préoccuper le plus, mais notre âme immortelle ! etc. »

J'avais affaire à un pauvre mahométan. Mes paroles, cependant semblait pénétrer dans son cœur. Je lui expose alors, les uns après les autres, les principaux mystères de notre sainte religion; je lui raconte les traits les plus saillants de la passion du Sauveur, et lui redis les paroles qu'il a prononcées en faveur des pauvres pécheurs qui veulent se convertir... Celle qu'il adressa au bon larron surtout l'impressionne visiblement; il la répète de lui-même, après moi avec un air de surprise... Le son de sa voix semblait dire : une si grande miséricorde est-elle possible?... Je lui fis embrasser plusieurs fois l'image de Celui-là même qui a prononcé ces paroles consolantes.

Enfin, je lui demande s'il consent à être baptisé pour devenir le disciple de Jésus. Il accepte sans hésitation. Le régisseur, qui était là présent avec deux gardiens, va immédiatement, sur ma demande, chercher de l'eau, et je m'empresse de conférer le baptême à Boubou Ba, à qui je donne les prénoms de Charles-Marie

---

(1) Extrait d'une lettre du le Rév. P. Guérin, curé de Saint-Louis du Sénégal, au R. P. Barillec de la congrégation du Saint-Esprit.